Rapport d'analyse

Identification du flux : 2024- 049039- 700- 04- 01- -2023/12/12-15:36:51

CA SAUMUR VAL DE LOIRE- BUDGET EAU POTABLE- 2024- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s):

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007187600045

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CA SAUMUR VAL DE LOIRE

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE SAUMUR

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU POTABLE (2)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	42
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	46
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	47

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 372 287,00	13 372 287,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
S	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	13 372 287,00	13 372 287,00
-		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 943 500,00	5 943 500,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits
votés correspondent aux crédits votés lors de l'étane hudrétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice

TOTAL

(si solde négatif)

0,00

5 943 500,00

19 315 787,00

(si solde positif)

0,00

5 943 500,00

19 315 787,00

001 SOLDE D'EXECUTION DE LA

SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE

(2)

TOTAL DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT (3)

TOTAL DU BUDGET (3)

R T

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 624 553,00	0,00	7 451 539,00	7 451 539,00	7 451 539,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 000 788,00	0,00	2 214 455,00	2 214 455,00	2 214 455,00
014	Atténuations de produits	505 000,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
65	Autres charges de gestion courante	65 500,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
Т	otal des dépenses de gestion des services	9 195 841,00	0,00	10 151 994,00	10 151 994,00	10 151 994,00
66	Charges financières	80 000,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
67	Charges exceptionnelles	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	9 340 841,00	0,00	10 327 994,00	10 327 994,00	10 327 994,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		44 293,00	44 293,00	44 293,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 626 787,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	2 626 787,00		3 044 293,00	3 044 293,00	3 044 293,00
	TOTAL	11 967 628,00	0,00	13 372 287,00	13 372 287,00	13 372 287,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 372 287,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 047 961,00	0,00	1 141 424,00	1 141 424,00	1 141 424,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 551 800,00	0,00	11 627 363,00	11 627 363,00	11 627 363,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	17 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
_	Total des recettes de gestion des services	11 620 361,00	0,00	12 772 287,00	12 772 287,00	12 772 287,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	11 620 361,00	0,00	12 772 287,00	12 772 287,00	12 772 287,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	347 267,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	347 267,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
	TOTAL	11 967 628,00	0,00	13 372 287,00	13 372 287,00	13 372 287,00

	· ·
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 372 287,00

Pour information :

DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION 2 444 293,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	288 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 134 700,00	0,00	2 549 500,00	2 549 500,00	2 549 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des opérations d'équipement	2 262 626,00	0,00	1 414 000,00	1 414 000,00	1 414 000,00
	Total des dépenses d'équipement	4 695 326,00	0,00	4 168 500,00	4 168 500,00	4 168 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	650 000,00	0,00	660 000,00	660 000,00	660 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	650 000,00	0,00	660 000,00	660 000,00	660 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	5 345 326,00	0,00	4 828 500,00	4 828 500,00	4 828 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	347 267,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	900 000,00		515 000,00	515 000,00	515 000,00
Total	l des dépenses d'ordre d'investissement	1 247 267,00		1 115 000,00	1 115 000,00	1 115 000,00
	TOTAL	6 592 593,00	0,00	5 943 500,00	5 943 500,00	5 943 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 943 500,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	REGELIEO D'INVEGLIGOLIMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)	
13	Subventions	25 000,00	0,00	355 000,00	355 000,00	355 000,00	
16	d'investissement Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 040 806,00	0,00	2 029 207,00	2 029 207,00	2 029 207,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Т	otal des recettes	3 065 806,00	0,00	2 384 207,00	2 384 207,00	2 384 207,00	
	d'équipement						
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0.00	0.00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	des recettes réelles 'investissement	3 065 806,00	0,00	2 384 207,00	2 384 207,00	2 384 207,00	
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		44 293,00	44 293,00	44 293,00	

<u>d'investissement</u> TOTAL		6 592 593.00	0.00	5 943 500.00	5 943 500.00	5 943 500.00
Total des recettes d'ordre		3 526 787,00		3 559 293,00	3 559 293,00	3 559 293,00
	patrimoniales (4)	,		,	,	,
041	Opérations	900 000,00		515 000,00	515 000,00	515 000,00
040	entre sections (4)	2 020 787,00		3 000 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
040	Opérat° ordre transfert	2 626 787,00		3 000 000.00	3 000 000.00	3 000 000,00

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 943 500,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 444 293,00
	i

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 451 539,00		7 451 539,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 214 455,00		2 214 455,00
014	Atténuations de produits	420 000,00		420 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	66 000,00		66 000,00
66	Charges financières	111 000,00	0,00	111 000,00
67	Charges exceptionnelles	65 000,00	0,00	65 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	3 000 000,00	3 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		44 293,00	44 293,00
	Dépenses d'exploitation – Total	10 327 994.00	3 044 293.00	13 372 287.00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 372 287 00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	400 000,00	400 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	660 000,00	0,00	660 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 414 000,00		1 414 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	200 000,00	0,00	200 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 549 500,00	200 000,00	2 749 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 000,00	515 000,00	520 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	,	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	4 828 500,00	1 115 000,00	5 943 500,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 943 500,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 141 424,00		1 141 424,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 627 363,00		11 627 363,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 500,00		3 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	400 000,00	400 000,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		200 000,00	200 000,00
	Recettes d'exploitation – Total	12 772 287,00	600 000,00	13 372 287,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 13 372 287,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	355 000,00	0,00	355 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 029 207,00	0,00	2 029 207,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	515 000,00	515 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 848 000,00	2 848 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		152 000,00	152 000,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		44 293,00	44 293,00
	Recettes d'investissement – Total	2 384 207,00	3 559 293,00	5 943 500,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 +

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 943 500,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)		+ , , , ,	. ,	
011 605	Charges à caractère général (5) (6) Achats d'eau	6 624 553,00	7 451 539,00	7 451 539,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	120 000,00 185 000,00	120 000,00 185 000,00	120 000,00 185 000,00
6062	Produits de traitement	84 000,00	110 000,00	110 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	125 500,00	315 700,00	315 700,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6066	Carburants	53 000,00	73 000,00	73 000,00
6068	Autres matières et fournitures	27 000,00	28 200,00	28 200,00
6071	Compteurs	5 000,00	3 000,00	3 000,00
611	Sous-traitance générale	5 390 649,00	5 974 670,00	5 974 670,00
6135	Locations mobilières	26 000,00	20 000,00	20 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	23 000,00 13 000,00	62 000,00	62 000,00 13 000,00
61523 61528	Entretien, réparations réseaux Entretien,réparation autres biens immob.	35 000,00	13 000,00 33 000,00	33 000,00
61551	Entretien matériel roulant	31 500,00	6 500,00	6 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 000,00	17 000,00	17 000,00
6156	Maintenance	21 820,00	25 000,00	25 000,00
6161	Multirisques	19 100,00	23 660,00	23 660,00
617	Etudes et recherches	25 200,00	27 200,00	27 200,00
618	Divers	66 500,00	51 500,00	51 500,00
6226	Honoraires	9 000,00	11 000,00	11 000,00
6228	Divers	40 000,00	36 000,00	36 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	5 200,00	5 200,00
6238	Divers	10 000,00	11 200,00	11 200,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6257 6262	Réceptions Frais de télécommunications	1 000,00 27 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 200,00	25 500,00 1 200,00	25 500,00 1 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 084,00	20 255,00	20 255,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	19 000,00	20 000,00	20 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	120 000,00	120 000,00	120 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6288	Autres	17 500,00	27 000,00	27 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	5 700,00	5 700,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	554,00	554,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	56 000,00	52 000,00	52 000,00
6378	Autres taxes et redevances	10 000,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 000 788,00	2 214 455,00	2 214 455,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	10 000,00	10 000,00
6331	Versement de mobilité	0,00	4 515,00	4 515,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	2 820,00	2 820,00 10 350,00
6336 6411	Cotisations CNFPT et CDGFPT Salaires, appointements, commissions	0,00 2 000 788,00	10 350,00 524 450,00	524 450,00
6413	Primes et gratifications	0,00	995 580,00	995 580,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	271 150,00	271 150,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	311 950,00	311 950,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	59 525,00	59 525,00
6458	Cotisat ^o autres organismes sociaux	0,00	1 660,00	1 660,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	400,00	400,00
648	Autres charges de personnel	0,00	22 055,00	22 055,00
014	Atténuations de produits (7)	505 000,00	420 000,00	420 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	415 000,00	340 000,00	340 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	90 000,00	80 000,00	80 000,00
65	Autres charges de gestion courante	65 500,00	66 000,00	66 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	18 500,00	18 500,00	18 500,00
6531	Indemnités élus	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6533	Cotisations de retraite élus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	5 500,00	6 000,00	6 000,00
6535	Formation élus	500,00 12 400,00	500,00	500,00
6541 6542	Créances admises en non-valeur Créances éteintes	7 600,00	12 400,00 7 600,00	12 400,00 7 600,00
IUIAL =	= (011 + 012 + 014 + 65)	9 195 841,00	10 151 994,00	10 151 994,00
66	Charges financières (b) (8)	80 000,00	111 000,00	111 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	80 000,00	111 000,00	111 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	65 000,00	65 000,00	65 000,00
6718 673	Autres charges exceptionnelles gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs	30 000,00 35 000,00	30 000,00 35 000,00	30 000,00 35 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	9 340 841,00	10 327 994,00	10 327 994,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	44 293,00	44 293,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 626 787,00	3 000 000,00	3 000 000,00
6811 6812	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles Dot. amort. Charges exploit. à répartir	2 474 880,00 151 907,00	2 848 000,00 152 000,00	2 848 000,00 152 000,00
TOTAL E	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 626 787,00	3 044 293,00	3 044 293,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 626 787,00	3 044 293,00	3 044 293,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	11 967 628,00	13 372 287,00	13 372 287,00

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 372 287,00

Detail du Calcul des ICNE au Compte 66 i 12 (6)	lu calcul des ICNE au compte 66112 (8)	compte 66	au com	CNE	des	calcul	du	Détail
---	--	-----------	--------	-----	-----	--------	----	--------

Montant des ICNE de l'exercice	60 786,58
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	66 558,54
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $DE\ 042 = RI\ 040.$
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 047 961,00	1 141 424,00	1 141 424,00
64198	Autres remboursements	1 039 911,00	1 141 424,00	1 141 424,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	8 050,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 551 800,00	11 627 363,00	11 627 363,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	9 752 300,00	10 926 800,00	10 926 800,00
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	56 000,00	52 000,00	52 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	415 000,00	340 000,00	340 000,00
704	Travaux	110 000,00	120 000,00	120 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	90 000,00	80 000,00	80 000,00
7068	Autres prestations de services	12 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	8 563,00	8 563,00
70878	Remb. frais par des tiers	62 000,00	50 000,00	50 000,00
7088	Autres produits activités annexes	54 500,00	50 000,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	17 600,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	17 600,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00	3 500,00	3 500,00
7588	Autres	3 000,00	3 500,00	3 500,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	11 620 361,00	12 772 287,00	12 772 287,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	11 620 361,00	12 772 287,00	12 772 287,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	347 267,00	600 000,00	600 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	347 267,00	400 000,00	400 000,00
791	Transferts de charges d'exploitation	0.00	200 000,00	200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0.00	0.00	0.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	347 267,00	600 000,00	600 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	11 967 628,00	13 372 287,00	13 372 287,00

		·
	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
		+
R	002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
		=
TOTAL D	ES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 372 287,00
	` ,	=

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	288 000,00	200 000,00	200 000,00
2031	Frais d'études	128 000,00	127 000,00	127 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	3 000,00	3 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	160 000,00	70 000,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 134 700,00	2 549 500,00	2 549 500,00
2111	Terrains nus	85 000,00	23 000,00	23 000,00
21311 21531	Bâtiments d'exploitation Réseaux d'adduction d'eau	73 500,00 1 258 000,00	30 000,00 1 686 000,00	30 000,00 1 686 000,00
21561	Service de distribution d'eau	578 700,00	551 500,00	551 500,00
2182	Matériel de transport	39 000,00	178 000,00	178 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	100 500,00	81 000,00	81 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	5 000,00	5 000,00
1005	Opération d'équipement n° 1005 (5)	875 000,00	760 000,00	760 000,00
1022	Opération d'équipement n° 1022 (5)	0,00	0,00	0,00
1024	Opération d'équipement n° 1024 (5)	0,00	0,00	00,0
1058	Opération d'équipement n° 1058 (5)	643 000,00	10 000,00	10 000,00
1067	Opération d'équipement n° 1067 (5)	113 626,00	0,00	0,00
1122	Opération d'équipement n° 1122 (5)	466 000,00	0,00	0,00
1166	Opération d'équipement n° 1166 (5)	163 000,00	0,00	0,00
1167	Opération d'équipement n° 1167 (5)	2 000,00	59 000,00 20 000,00	59 000,00
1183 1184	Opération d'équipement n° 1183 (5) Opération d'équipement n° 1184 (5)	0,00	10 000,00	20 000,00 10 000,00
1185	Operation d'équipement n° 1185 (5)	0,00	20 000,00	20 000,00
1186	Opération d'équipement n° 1186 (5)	0,00	500 000,00	500 000,00
1187	Opération d'équipement n° 1187 (5)	0,00	35 000,00	35 000,00
	Total des dépenses d'équipement	4 695 326,00	4 168 500,00	4 168 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	650 000,00	660 000,00	660 000,00
1641	Emprunts en euros	650 000,00	405 000,00	405 000,00
1687	Autres dettes	0,00	255 000,00	255 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	650 000,00	660 000,00	660 000,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	00,0	00,0
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 345 326,00	4 828 500,00	4 828 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	347 267,00	600 000,00	600 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	347 267,00	400 000,00	400 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	113 150,00	400 000,00	400 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	6 058,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	43 905,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	64 913,00	0,00	0,00
13914 13918	Sub. équipt cpte résult. Communes Autres subventions d'équipement	5 483,00 113 691,00	0,00 0,00	0,00 0,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	67,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	200 000,00	200 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	200 000,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	900 000,00	515 000,00	515 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	900 000,00	515 000,00	515 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 247 267,00	1 115 000,00	1 115 000,00
TOTAL DES	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	6 592 593,00	5 943 500,00	5 943 500,00
	(= Total des dépenses réelles et d'ordre)			
				+

	'
RESTES A REALISER N	-1 (10) 0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIF	PE (10) 0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
	TOTAL DES DEP	ENSES D'INVESTISS	EMENT CUMULEES	5 943 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	25 000,00	355 000,00	355 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	25 000,00	355 000,00	355 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 040 806,00	2 029 207,00	2 029 207,00
1641	Emprunts en euros	3 040 806,00	2 029 207,00	2 029 207,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	00,0	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 065 806,00	2 384 207,00	2 384 207,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	00,0	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	3 065 806,00	2 384 207,00	2 384 207,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	44 293,00	44 293,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 626 787,00	3 000 000,00	3 000 000,00
28031	Frais d'études	15 509,00	2 848 000,00	2 848 000,00
28033	Frais d'insertion	90,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 480,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 602,00	0,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	284,00	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	109,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	691 795,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	1 895,00	0,00	0,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	11,00	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	288,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	882 721,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	1 871,00	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	513,00	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	371 806,00	0,00	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	520,00	0,00	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	54 871,00	0,00	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	386 323,00	0,00	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	6 829,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	391,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	32 239,00	0,00	0,00
28183	Matériel de transport Matériel de bureau et informatique	13 329,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	1 757.00	0,00	0,00
28188	Autres	1 647,00	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	151 907,00	152 000,00	152 000,00
	ELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	2 626 787,00	3 044 293,00	3 044 293,00
041 238	Opérations patrimoniales (8) Avances commandes immo. incorp.	900 000,00 900 000,00	515 000,00 515 000,00	515 000,00 515 000,00
200	'			
TOTAL DE	TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 526 787,00	3 559 293,00	3 559 293,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	6 592 593,00	5 943 500,00	5 943 500,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 943 500,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1005 (1) LIBELLE : SMR_Puits à drains rayonnants

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	151 432,11	a 0,00	760 000,00	b 760 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	25 167,27	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	24 673,17	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	494,10	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	126 264,84	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	126 264,84	0,00	750 000,00	750 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-760 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1022 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	144 455,15	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	144 455,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	144 455,15	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1024 (1) LIBELLE :

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	381 111,22	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	7 436,29	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 436,29	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	373 674,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	373 674,93	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1058 (1) LIBELLE : Doué_Interconnexion Piémont Croix Rouge (AP15)

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	584 090,42	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	41 068,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2031 2033	Frais d'études Frais d'insertion	40 534,03 534,91	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
21	Immobilisations corporelles	993,48	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	993,48	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	542 028,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	542 028,00	0,00	0.00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1067 (1) LIBELLE : Interconn° St Lambert - St Martin (AP16)

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 292 099,45	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	27 807,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	27 807,01	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 264 292,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 264 292,44	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1122 (1) LIBELLE : Saumur - Réhab° réservoirs petit puy (AP20)

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 628 115,07	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	66 985,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	66 985,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 561 130,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 561 130,07	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1166 (1) LIBELLE : VARENNES - RSO BOURG (AP AEP21)

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	280 830,93	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	279 850,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	279 850,93	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1167 (1) LIBELLE : VERCHERS S/ LAYON - RENOUVELLEMENT RSO (AP AEP22)

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 621,90	a 0,00	59 000,00	b 59 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 621,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 621,90	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	59 000,00	59 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	59 000,00	59 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-59 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1183 (1) LIBELLE : MONTSOREAU GENNES ETUDES CONDUITES STRUCT AP AEP23

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1184 (1) LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR AEP - SECTEUR DSP AP AEP24

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1185 (1) LIBELLE : ROU MARSON - STATION EAP VAUMIER AP AEP25

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	00,0	0,00	

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1186 (1) LIBELLE : REGIE - AMELIORATION DE LA SECTORISATION AP AEP26

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	500 000,00	b 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice				
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00				

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-500 000,00
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1187 (1) LIBELLE : REGIE - RECHERCHE EN EAU AP AEP27

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
DEPENSES		0,00	a 0,00	35 000,00	b 35 000,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice				
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00				

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-35 000,00
Excédent de financement si positif	·
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts of		rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 270 412,37									
1641 Emprunts en euros (total)					6 270 412,37									
43106/8077781 43121/5758 - 5025617 43122/5758 - 5025616 43149/MON513620/519644EUR 43160/MIN519418EUR/001 43166/7419/5042471 43194/10001044987 43195/7791684/14445 43197/10000073339 1643 Emprunts en devises (total) 16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)	CAISSE D'EPARGNE CAISSE DES DEPOTS CAISSE DES DEPOTS DEXIA CREDIT LOCAL DEXIA CREDIT LOCAL CAISSE DES DEPOTS CREDIT AGRICOLE CAISSE D'EPARGNE CREDIT AGRICOLE	28/11/2011 05/03/2013 05/03/2013 05/01/2012 25/06/2008 07/03/2014	30/04/2012 01/02/2017 29/01/2016 01/10/2017 01/04/2017 01/04/2017 15/11/2018 25/12/2019 31/12/2019	01/06/2013 01/02/2018 01/02/2017 01/01/2018 01/04/2018 01/04/2018 15/02/2019 25/03/2020 13/04/2020	1 000 000,00 1 500 000,00 1 000 000,00 62 622,23 290 965,90 920 000,00 625 649,73 674 931,39 196 243,12 0,00	F V F F	LIVRET A LIVRET A LIVRET A EURIBOR03M	4,560 1,750 1,750 4,480 5,180 1,500 1,870 0,000 4,010	4,576 1,750 1,750 4,620 5,180 1,760 0,000 0,000 0,000	EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR	A A T A T T A	P C C P P C C C P	0 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					4 316 168,80									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

					Emprunts e	dettes à l'o	rigine du contrat	_						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					4 316 168,80									
43114/120130902	AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE	19/11/2012	18/12/2012	31/01/2015	3 924 657,22	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
43124/150118001	AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE	10/08/2015	20/06/2017	31/07/2019	365 369,98	F		0,000	0,000	EUR	А	С	N	A-1
43196/170415601	AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE	19/04/2018	16/06/2020	31/07/2022	26 141,60	F		0,000	0,000	EUR	Α	С	N	A-1
Total général					10 586 581,17									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprunt	s et dettes au 01/01	1/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 928 467,72					393 946,40	104 600,09	0,00	60 845,48
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 928 467,72					393 946,40	104 600,09	0,00	60 845,48
43106/8077781	N	0,00	A-1	334 957,20	3,41	F		4,560	78 224,25	15 274,05	0,00	6 831,77
43121/5758 - 5025617	N	0,00	A-1	1 140 000,00	18,07	V	LIVRET A	1,500	60 000,00	22 800,00	0,00	19 711,48
43122/5758 - 5025616	N	0,00	A-1	720 000,00	17,07	V	LIVRET A	1,500	40 000,00	14 400,00	0,00	12 410,93
43149/MON513620/519644EUR	N	0,00	A-1	27 725,46	3,49	F		4,480	6 896,06	1 146,23	0,00	235,88
43160/MIN519418EUR/001	N	0,00	A-1	208 149,54	9,24	F		5,180	16 410,31	10 782,15	0,00	7 455,87
43166/7419/5042471	N	0,00	A-1	680 000,00	16,24	V	LIVRET A	1,500	40 000,00	13 600,00	0,00	9 608,77
43194/10001044987	N	0,00	A-1	234 618,63	2,87	F		1,870	78 206,22	3 838,96	0,00	365,62
43195/7791684/14445	N	0,00	A-1	432 324,61	6,73	V	EURIBOR03M	4,085	61 657,80	16 715,94	0,00	248,91
43197/10000073339	N	0,00	A-1	150 692,28	9,27	F		4,010	12 551,76	6 042,76	0,00	3 976,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 317 341,16					251 485,31	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		2 317 341,16					251 485,31	0,00	0,00	0,00

						Emprunt	s et dettes au 01/01	/N				
				Capital restant dû au 01/01/N		Taux d'intérêt						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)		Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
43114/120130902	N	0,00	A-1	2 036 173,27	8,08	F		0,000	226 241,47	0,00	0,00	0,00
43124/150118001	N	0,00	A-1	258 511,83	10,57	F		0,000	23 501,07	0,00	0,00	0,00
43196/170415601	N	0,00	A-1	22 656,06	12,57	F		0,000	1 742,77	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 245 808,88					645 431,71	104 600,09	0,00	60 845,48

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	6 245 808,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2022-12-15
CGCT): 1500.00 €	

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement	3	(en années)	
(linéaire, dégressif,		, ,	
variable)			
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	15/12/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	15/12/2022
L	Frais d'insertion	5	15/12/2022
L	Licences à renouvellement annuel, adobe, antivirus	1	15/12/2022
L	Logiciel de gestion, brevet, dépôt de marque	2	15/12/2022
L	Logiciel spécifique : métiers (EAU - SPANC.)	5	15/12/2022
L	Autres immobilisations incorporelles	5	15/12/2022
L	Agencements et aménagements de terrains : terrains nus	15	15/12/2022
L	Agencements et aménagements de terrains : terrains bâtis	15	15/12/2022
L	Agencements et aménagements de terrains : autres terrains	15	15/12/2022
L	Construction bâtiments d'exploitation : Eau	50	15/12/2022
L	Construction bâtiments d'exploitation : Assainissement	50	15/12/2022
L	Construction bâtiments d'exploitation : Stations d'épuration	50	15/12/2022
L	Construction bâtiments d'exploitation : bassins de décantation	25	15/12/2022
L	Construction bâtiments d'exploitation : stations eau potable	50	15/12/2022
L	Construction bâtiments d'exploitation : château d'eau	50	15/12/2022
L	Constructions : bâtiments administratifs	30	15/12/2022
L	Installation et aménagement bâtiment, installation électriques	15	15/12/2022
L	Autres constructions	20	15/12/2022
L	Installations à caractère spécifique : réseaux d'adduction d'eau	50	15/12/2022
L	Installations à caractère spécifique : réseaux d'assainissement	50	15/12/2022
L	Installation à caractère spécifique	15	15/12/2022
L	Matériel industriel	15	15/12/2022
L	Outillages industriel	10	15/12/2022
L	Matériel spécifique d'exploitation : Service distribution eau (traitement	50	15/12/2022
	de l'eau potable)		
L	Matériel spécifique d'exploitation : Compteurs eau	15	15/12/2022
L	Matériel spécifique d'exploitation : service assainissement	50	15/12/2022
L	Matériel de transport : engins de travaux publics, véhicule	8	15/12/2022
L	Matériel de transport - vélo	2	15/12/2022
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	15/12/2022
L	Matériel informatique	3	15/12/2022
L	Mobilier	10	15/12/2022
L	Matériel de téléphonie (téléphones portables)	2	15/12/2022
L	Matériel de téléphonie (téléphones fixes, serveurs téléphoniques)	10	15/12/2022
L	Autres - petit électroménager (micro-ondes, réfrigérateur)	1	15/12/2022
L	Autres - organes de régulation (électronique, capteurs)	5	15/12/2022
L	Autres - gros électroménagers, matériel de topographique, photot,	10	15/12/2022
	audio, hihi)		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		40 590,00	40 590,00	0,00	40 590,00
Provision pour dépréciation des éléments d'actifs	0,00	15/12/2022	40 590,00	40 590,00	0,00	40 590,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		40 590,00	40 590,00	0,00	40 590,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	1 060 000,00	I 1 060 000,00
16 Empr	runts et dettes assimilées (A)	660 000,00	660 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	405 000,00	405 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	255 000,00	255 000,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	400 000,00	400 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	400 000,00	400 000,00
020	Dépenses imprévues	0.00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 060 000,00	0,00	0,00	1 060 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vo	te (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	3 044 293,00	III	3 044 293,00
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00		0,00
10222	FCTVA	0,00		0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	3 044 293,00		3 044 293,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	2 848 000,00		2 848 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	0,00		0,00
28121	Aménagement Terrains nus	0,00		0,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00		0,00
28131	Bâtiments	0,00		0,00
28135	Installations générales, agencements,	0,00		0,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	0,00		0,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00		0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00		0,00
28154	Matériel industriel	0,00		0,00
28155	Outillage industriel	0,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00		0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00		0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00		0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00		0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00		0,00
28181	Installations générales, agencements	0,00		0,00
28182	Matériel de transport	0,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00		0,00
28184	Mobilier	0,00		0,00
28188	Autres	0,00		0,00
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
4818	Charges à étaler	152 000,00		152 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	44 293,00		44 293,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 044 293,00	0,00	0,00	0,00	3 044 293,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 060 000,00
Ressources propres disponibles	IV	3 044 293,00
Solde	V = IV - II (6)	1 984 293,00

CA SAUMUR VAL DE LOIRE - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2024

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II Présentation générale du budget vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP	
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AEP15/2020 DOUE -	1 381 188,48	-523 000,00	858 188,48	848 188,48	10 000,00	0,00
Interconnexion Piémont -						
Croix rouge AEP16/2020 Interconnexion St	2 412 918,01	-111 475,08	2 301 442,93	2 301 442,93	0,00	0,00
Lambert des Levées						
AEP23/2024 MONTSOREAU -	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	20 000,00	80 000,00
GENNES ETUDES CONDUITE STRUTURANTE						
AEP26/2024 REGIE - AMELIORATION DE LA SECTORISATION	0,00	1 357 500,00	1 357 500,00	0,00	500 000,00	857 500,00
AEP27/2024 REGIE - RECHERCHE EN EAU	0,00	545 000,00	545 000,00	0,00	35 000,00	510 000,00
AEP25/2024 ROU MARSON -	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00	20 000,00	400 000,00
REDIMENSIONNEMENT STATION AEP VAUMIER						
AEP2/2018 Restructuration des réseaux EU-AEP Saumur Nord et	381 111,22	0,00	381 111,22	381 111,22	0,00	0,00
AEP4/2018 SAUMUR - Puits à drains	1 084 137,34	460 000,00	1 544 137,34	234 137,34	760 000,00	550 000,00
rayonnants AEP20/2021 SAUMUR - Réhabilitation réservoir	1 648 466,87	0,00	1 648 466,87	1 648 466,87	0,00	0,00
Petit Puy AEP24/2024 SCHEMA DIRECTEUR EAU	0,00	300 000,00	300 000,00	0,00	10 000,00	290 000,00
POTABLE - SECTEUR DSP AEP21/2023 VARENNES - RESEAU	445 000,00	0,00	445 000,00	445 000,00	0,00	0,00
BOURG AEP22/2023	92 000,00	28 000,00	120 000,00	2 000,00	59 000,00	59 000,00
VERCHERS S/ LAYON - RENOUVELLEMENT RESEAU	3_ 130,00	== ====================================	300,000		11 130,00	22 300,000

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

CI.I - ETAT DO PERSONNEL AO 01/01/N									
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)				
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	2,00	10,00	5,60	3,50	9,10		
Adjoint administratif	С	3,00	1,00	4,00	0,00	3,50	3,50		
Adjoint administratif principal 1ère classe	С	3,00	1,00	4,00	3,60	0,00	3,60		
Adjoint administratif principal 2ème classe	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00		
Rédacteur principal 2ème classe	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00		
FILIERE TECHNIQUE (c)		33,00	0,00	33,00	29,00	2,00	31,00		
Adjoint technique	С	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00		
Adjoint technique principal 1ère classe	С	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00		
Adjoint technique principal 2ème classe	С	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00		
Agent de maîtrise	С	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00		
Agent de maîtrise principal	С	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00		
Ingénieur	Α	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00		
Ingénieur principal	Α	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00		
Technicien contractuel	В	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00		
Technicien principal 1ère classe	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00		
Technicien principal 2ème classe	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00		
Technicien territorial	В	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00		
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		41,00	2,00	43,00	34,60	5,50	40,10		

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

CA SAUMUR VAL DE LOIRE - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2024

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 - ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 - Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

5 = = 5 · = (5 · (5								
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT			
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
Adjoint administratif	С	ADM		0,00	3-2	CDD		
Adjoint administratif	С	ADM		0,00	3-2	CDD		
Technicien contractuel	В	TECH		0,00	3-2	CDD		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00				
TOTAL GENERAL				0,00				

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation. PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

- 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-0°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création, des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de création et de communes de moins de 2 000 habitants e de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Lieu de mise à disposition (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/10/2020 - concession	SAUR	societe amenagement urbain rural		0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

CA SAUMUR VAL DE LOIRE - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 81 Nombre de membres présents : 52 Nombre de suffrages exprimés : 65

VOTES:
Pour: 65
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 30/11/2023

Présenté par (1) le Président, A Saumur le 07/12/2023 (1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du Conseil communautaire A Saumur, le 07/12/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 14 DÉC. 2023

A Saumur, le 12/12/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil communautaire.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.